



**REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION
AERIENNE EN AFRIQUE ET MADAGASCAR (ASECNA)
EN MAURITANIE**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

**RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE LOGE GARDIEN ET LA REHABILITATION ET LA
PROTECTION DES VORS DE NEMA ET DE ZOUERATT**

1. Dans le cadre de son Plan des Services et d'Equipements (PSE) (2018-2022), la Représentation de L'ASECNA en Mauritanie lance un appel d'offres pour la (*construction d'une loge gardien, construction d'une clôture pour VOR, et la réhabilitation et la protection des ouvrages à NEMA, ET ZOUERATT*).
2. La représentation de L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux (*construction d'une loge gardien, construction d'une clôture pour VOR, et la réhabilitation et la protection des ouvrages à NEMA, ET ZOUERATT*).
3. Lieu de consultation/ d'obtention du dossier d'appel d'offres :
Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et obtenu à partir du 15 mars 2021 auprès de REPRESENTATION ASECNA EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la maintenance IGC de la représentation de l'ASECNA- BP 205 Nouakchott Téléphone +22245 25 28 38/45 25 28 47.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être remis aux candidats contre la somme non remboursable de **3000 MRU**, payable en espèce à Madame le payeur de l'ASECNA en République Islamique de Mauritanie.
6. La visite de site est *obligatoire*
Une visite du site sanctionnée par une attestation d'acte de présence sur site est obligatoire.
7. Le dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur une clé USB neuve qu'il apportera. Aucune clé déjà utilisée ne sera acceptée.
8. Toutes les offres doivent être déposées à la représentation de l'ASECNA en Mauritanie au plus tard le 15 avril 2021 à 12h00 (GMT).
9. Les offres demeureront valides pour une durée de (*180 Jours*) à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 15 avril 2021 à 12h30 (GMT)..
10. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 15 avril 2021 à 12H30 (GMT)**, à la représentation de l'ASECNA.

Le Représentant

SIDI SIDI MOHAMED

